

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

4 juillet 2024

DATE D'AFFICHAGE

4 juillet 2024

Nombre de conseillers

en exercice : 14

présents : 10

votants : 12

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, MARDI 3 JUILLET A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, M. BARRIER, M. COLIN, M. DEGOULET, M. DEMAYA, Mme DESBOIS, Mme JODEAU BELOTTI, M. JOUSSE, M. OLLIVIER

Absents excusés :

Mme GUIYON donne procuration à Mme Sylvie LE DRÉAU

M. BELFORT donne procuration à M. Franck BARRIER

M. FIMIEZ

Absent non excusé :

Néant

Secrétaire de séance : M. Fabien LECERF

4. Résiliation anticipée des contrats de location gérance pour le Fonds de commerce et le bail commercial avec l'Edelweiss suite à sa cessation d'activité pour raisons personnelles

Délibération DE04-09072024

Martine COUET rappelle que l'Edelweiss Café est fermé depuis le 30 juin dernier pour raisons personnelles.

Le Conseil municipal, après avoir entendu Mme le Maire :

- Valide la résiliation anticipée du contrat de location-gérance et du contrat de bail commercial conclus avec la société SNC L'EDELWEISS CAFÉ,
- Autorise Mme le Maire à signer tous documents et à accomplir toutes formalités liées à ces résiliations,

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents et représentés, cette délibération.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 10 juillet 2024

Le Maire
Martine



Le secrétaire de séance
Fabien LECERF